

# La formation professionnelle à la Chambre d'agriculture d'Indre et Loire

LE CENTRE DE FORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE ET LOIRE EST  
A VOTRE DISPOSITION

- pour vous guider dans vos choix,
- vous renseigner sur les formations,
- vous informer sur les disponibilités,
- traiter vos inscriptions.

**Sophie BIDET**  
Responsable Formation  
02 47 48 37 86

**Isabelle DE OLIVEIRA**  
Conseillère Formation  
02 47 48 37 87

**Allison MINA**  
Assistante Formation  
02 47 48 37 34

**Laurence Bouju-Becherel**  
Cheffe du service Entreprise

## NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

La Chambre d'agriculture d'Indre et Loire est certifiée par l'**AFNOR** sur le référentiel « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires ». Cette démarche qualité est un gage du sérieux et du professionnalisme de notre organisme.



La Chambre d'agriculture de l'Indre et Loire est également engagée dans la certification **QUALIOPi** depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION

### Avant la formation

Confirmation	Accueil	Horaires
<p>Quelques jours avant le début de la formation, vous recevrez les documents suivants à nous retourner par mail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un <b>courrier de confirmation</b> précisant le lieu et les horaires de la formation</li> <li>- un <b>contrat de formation</b></li> <li>- le <b>programme</b> de la formation</li> <li>- un questionnaire pour nous indiquer quelles sont <b>vos attentes s'autoévaluer sur les acquis de la formation</b></li> </ul>	<p>Vous êtes accueilli par notre personnel d'accueil qui vous indique <b>votre salle de formation</b>.</p> <p><b>Accessibilité</b> : les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.</p> <p><i>Suite à la crise du Covid-19, le protocole sanitaire en vigueur est appliqué.</i></p>	<p>Les formations se déroulent en règle générale <b>de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00</b>. Ces horaires peuvent être adaptés en fonction des besoins des groupes (ex : éleveurs...)</p> <p>Le déjeuner est pris en commun dans un restaurant à l'extérieur pour ceux qui le souhaitent. <i>Les frais de repas sont à la charge des stagiaires.</i></p>

## Pendant la formation

### Déroulement

L'ouverture de la formation est faite par un responsable de stage qui vous présente le déroulement de votre formation.

Il rappelle l'objectif de la formation et recense **vos attentes, vos acquis sur le sujet** lors d'un tour de table de présentation.

A chaque début de demi-journée, un émargement de la feuille de présence vous sera demandé.

### Outils pédagogiques

Tout au long de votre formation, le formateur s'appuie sur des **outils pédagogiques appropriés** et des supports de cours systématiquement actualisés.

Pour s'assurer de la bonne acquisition des compétences, des exercices d'**évaluation** seront proposés.

## Après la formation

### Evaluation de stage

Nous portons une attention particulière à la **qualité de nos formations**.

Aussi, à l'issue de la formation, le formateur vous invitera à remplir un questionnaire d'évaluation. Nous vous remercions de le remplir avec le plus grand soin car l'analyse de vos commentaires permet de vérifier la conformité entre vos attentes et les compétences du programme. Cette analyse nous permet de mettre en œuvre un plan d'amélioration et de progresser pour vous satisfaire.

### Attestation de formation

A la fin de la formation, une **attestation de formation** vous sera envoyée par courrier.

Ce document est à conserver notamment pour justifier du crédit d'impôt.